



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 242) — *Loi sur la Journée commémorative des policiers et des agents de la paix (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Police and Peace Officers' Memorial Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*;

(M. ISLEIFSON)

(N° 233) — *Loi sur les conseillers en ressources humaines agréés/The Chartered Professionals in Human Resources Act*.

(M. MARTIN)

M. SMOOK, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le sixième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 9 mai 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 23 — Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*;
- *projet de loi 31 — Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*;
- *projet de loi 32 — Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- N. FONTAINE;
- M. le *ministre* JOHNSON (Entre-les-Lacs–Gimli);
- M. SMOOK;
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. WISHART à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act* :

Jessica Croy	People First of Manitoba
Tomas Ponzilius	Particulier
Sharon McIlraith	Particulier
Twila Richards	Particulier
Dale Kendel	Particulier
Debra Roach	Family Advocacy Network of Manitoba
Amy Shawcross	Association pour l'intégration communautaire — Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)* :

Brenna Mahoney et Cameron Dahl	Keystone Agricultural Producers et Conseil manitobain du porc
--------------------------------	---------------------------------------------------------------

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)* :

Doreen Moellenbeck-Dushnitsky	Dakota Ojibway Child and Family Services
Trudy Lavallee	Animikii Ozoson Child and Family Services Inc.
Sherry Gott	Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act* :

Suzanne Swanton	Continuity Care Inc.
-----------------	----------------------

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)* :

Kaitlyn Mitchell	Animal Justice
------------------	----------------

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)* :

Joshua Nepinak
Bert Crocker

Particulier
Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 31) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. ISLEIFSON et SANDHU, M^{me} la ministre GORDON, M^{me} LATHLIN ainsi que M. SMOOK font des déclarations de député.

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

M. le ministre GOERTZEN dépose une version révisée de l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets le 10 mai 2023.

(Document parlementaire n° 69)

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. ALTOMARE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à prendre des mesures pour mettre en place dans les écoles publiques des programmes bilingues anglais-pendjabi semblables aux autres programmes bilingues qui existent déjà et pour enseigner le pendjabi à d'autres niveaux dans le système scolaire manitobain.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exiger immédiatement que Dynacare augmente le nombre d'analyses qu'il peut effectuer afin que les résidents puissent accéder à ces services près de chez eux et qu'il rétablisse les services d'analyse de sang dans les cliniques médicales au sein des collectivités.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

M. MOSES — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à financer de façon adéquate l'Université de Brandon pour que cette institution n'ait pas à procéder à des coupes budgétaires et qu'elle puisse continuer de servir les étudiants et la faculté ainsi que la région de l'ouest du Manitoba et le reste de la province.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger